

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire :

Tous les publics : nous n'avons pas de critère d'âge (il faudra un représentant légal pour les personnes mineures).

Les débutants sont acceptés pour les formations «découverte» et de niveau 1 après un entretien et/ou un test à l'atelier.

Le catalogue de formation est envoyé par mail, sur demande.

Les inscriptions pour le CAP ATBJ option Bijouterie-Joannerie :

Les dossiers de candidature doivent être déposés entre le 1er février et le 15 avril de chaque année.

Les présélections (entretien et test à l'atelier) auront lieu dans le courant du mois de mai.

Les résultats des sélections vous seront communiqués par mail début juin. La rentrée aura lieu à la fin du mois de septembre/début octobre.

Les délais d'accès à la formation : De 6 mois à 1 an

Les inscriptions pour les stages et les formations courtes :

- Stage de découverte de 6h00 à 15h00
- Stage d'initiation (niveau 1) de 30h00 à 40h00
- Stage de perfectionnement (niveau 2) de 30h00 à 40h00
- Stage avancé (niveau 3) de 30h00 à 40h00

Les inscriptions ont lieu toute l'année civile.

Les délais d'accès à la formation : De 1 à 6 mois

Pour les personnes en situation de handicap, nous évaluerons l'accessibilité sous réserve de la présentation d'un certificat médical.

Dans le cas où vous demanderiez un financement extérieur (Pôle Emploi, CPF, employeurs, région), il faudra nous en faire part dès le début de la procédure afin de s'assurer d'effectuer toutes les démarches administratives (qui peuvent être longues) avant l'ouverture de la session qui vous intéresse.

Toute la procédure vous sera communiquée par mail.